

16 nov 2022 -16:38

Installation du nouveau conseil des bourgmestres

En présence de la Ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, la réunion d'installation du Conseil des Bourgmestres renouvelé a eu lieu ce mercredi 16 novembre.



Avec cet organe consultatif, les bourgmestres, en tant que directeurs de la politique locale de sécurité, font entendre leurs voix sur la politique concernant le fonctionnement et l'organisation des zones de police locale.

La réunion a débuté par une minute de silence pour les victimes et leurs proches de l'agression de deux agents de la zone de police Bruxelles-Nord jeudi dernier à Schaerbeek. Le bourgmestre de Liège, Willy Demeyer, a ensuite été nommé président et le bourgmestre d'Ostende, Bart Tommelein, vice-président.

Le Conseil des Bourgmestres est un organe consultatif créé dans le sillage de la réforme de la police de 2001 et, lors de sa création, son objectif était de faire entendre la voix des maires dans le cadre de cette réforme. Le paysage de la sécurité a considérablement évolué depuis lors. Le ministre Verlinden invite donc les membres de cet organe consultatif à se moderniser et à réfléchir à son rôle et à son fonctionnement futurs. *"L'innovation est importante. Le Conseil des Bourgmestres doit évoluer avec son temps si l'on veut que cet organe consultatif reste pertinent et efficace."*

SPF Intérieur - Direction générale Sécurité et Prévention
Rue du Commerce 96
1040 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 33 24
<https://www.besafe.be>

Komlan Toulassi Mensah
Responsable de la communication (FR)
+32 473 85 07 34
komlan.toulassimensah@ibz.be

Tineke Van Iseghem
Responsable de la communication (NL)
+32 478 10 51 37
tineke.vaniseghem@ibz.be